

<i>P</i> aysages d'aujourd'hui	p.3-4
<i>E</i> volution des paysages	p.5
<i>P</i> etite histoire	p.6
<i>P</i> atrimoine bâti	p.7
<i>E</i> space public soigné : un cadre de vie agréable pour les habitants	p.8
<i>F</i> iche -patrimoniales	p.9-12
<i>P</i> atrimoine agricole	p.13
<i>P</i> atrimoine remarquable	p.13
<i>P</i> atrimoine religieux	p.14
<i>P</i> atrimoine vernaculaire	p.14
<i>C</i> ouleurs et matériaux	p.15
<i>L</i> ecture du paysage bâti	p.16
<i>E</i> njeux paysager et patrimonial	p.17
<i>B</i> oîte à outils	p.18

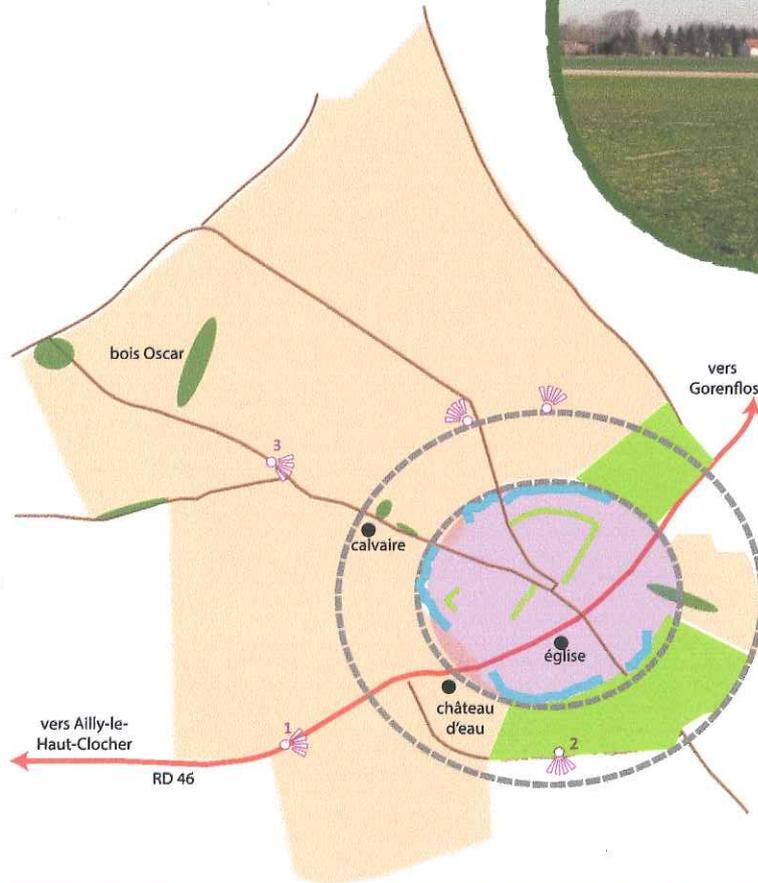
Paysages d'aujourd'hui

Les grands paysages d'Ergnies

-  espace urbanisé : le village
-  espace agricole : les champs
-  espace agricole : les pâtures

Les éléments ponctuels intéressants pour l'écologie et le paysage

-  bosquets, haies
-  traces de l'ancien courtil
-  sentiers piétons enherbés
-  chemins ruraux
-  anciens tours de village témoins de l'histoire médiévale inscrite dans le paysage
-  points de vue sur le village et perspectives sur le paysage



Le village est regroupé dans un écrin végétal, mais la densité du bâti est faible (constructions très aérées). Le clocher de l'église et le château d'eau constituent des éléments de repère. Vue sur le



Un plateau agricole très ouvert. Seuls des micro-boisements apportent de la verticalité au paysage. Vue sur le Bois Oscar.

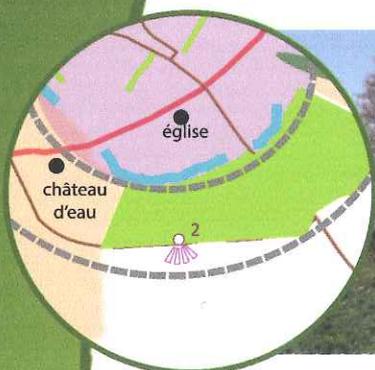


Les pâtures ou prés-bocagers entourés de haies caractérisent la présence ancienne du courtil qui était autrefois le seul espace clôturé du village. Ici une pâture à l'est du village.

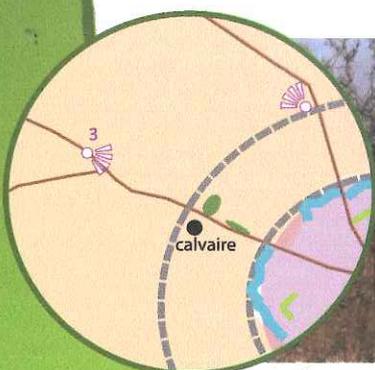
Les paysages de la commune aujourd'hui



1 La silhouette végétale du village momentanément dégagée par l'élagage des haies depuis



2 La silhouette végétale du village depuis la rue de



3 Le plateau agricole et le village dominé par le château d'eau depuis la rue



en 1947, le village possède une silhouette encore très boisée.



en 1972, le courtil qui entoure le village a presque disparu.
source : IGN

courtil : jardin privé dans lequel les plantations de haies en fond de parcelles étaient autorisées. Les haies arborées avaient alors de multiples fonctions : protection contre les intempéries, pacage du bétail, bois de chauffage. Le courtil témoigne de l'histoire locale de la commune. Encore aujourd'hui il est possible de distinguer les anciennes limites du territoire (tour de haies-cheminet) et l'espace défensif du village (talus). Le courtil d'Ergnies est l'un des plus remarquable du Ponthieu. Cet espace joue un rôle fondamental de transition entre la zone agricole et la zone bâtie.

En 2012, le village possède encore des traces de l'ancien courtil.
source : IGN



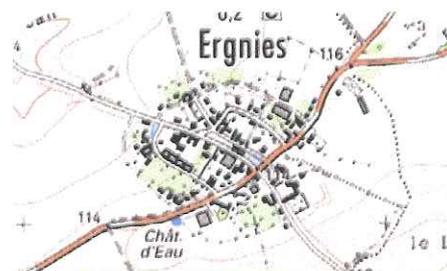


Ergnies présente une forme urbaine concentrique héritée de son origine médiévale. La charte communale obtenue en 1210 confère au village une autonomie d'un point de vue de sa gestion mais aussi de sa défense (ancienne levée de terre encore visible au sud du village). Deux tracés matérialisent la structure communale. Le premier témoigne de l'ancienne limite de l'enceinte villageoise alors fortifiée par un talus et correspondait également aux franges du courtil avec son tour de haie. Le second tracé marquait les limites du finage et de l'espace cultivé. Un calvaire entouré de tilleuls, situé rue d'Hémimont matérialise cette ancienne limite.

La forme concentrique du village et les traces de l'ancien courtil



carte d'Etat-major du 19e siècle.
source : ING



carte IGN 25000e

Du côté de la population...

années	1698	1725	1836	1851	1906	1975	1990	2005	2010
nombre d'habitants	165	105	234	250	174	88	114	206	219

Source : Archives départementales de la Somme / INSEE

Le tableau ci-dessus illustre l'évolution de la population du village qui a peu à peu diminué depuis le milieu du 19e siècle, pour s'effondrer en 1975. Néanmoins, l'installation de la Maison Familiale Rurale dit « le Château » au cours des années 1970 a donné un nouveau souffle au développement du village, et le meilleur entretien des espaces publics a permis l'accueil de nouveaux habitants au sein de constructions neuves ou dans des bâtiments réhabilités.



Place centrale d'Ergnies

Ergnies : une forme de village concentrique
2 tours de ville

 chemin de tour de ville présent

 chemin de tour de ville disparu

un bâti groupé dans le 1er tour de ville

 un réseau de rues concentrique qui converge vers la place centrale

 maisons situées dans le 1er tour de ville

 maisons récemment construites dont la majorité dans l'ancien tour de ville

Ergnies : un patrimoine discret

 patrimoine religieux : église et calvaires

 patrimoine domestique : maisons de maître

 patrimoine agricole : corps de ferme caractéristiques

 la place publique centrale, élément identitaire de l'histoire du village avec :

 la mare



Le cadastre napoléonien datant de 1811 révèle la permanence de la forme concentrique et groupée de la commune d'Ergnies depuis le début du 19^{ème} siècle.
Source : Archives départementales de la Somme





space public soigné : un cadre de vie agréable pour les habitants



L'espace public structuré autour de la mare, porte la marque de l'identité rurale locale, et présente toutes les composantes de l'espace public villageois traditionnel

la mare : l'eau est un élément important de l'identité du village. Historiquement, la commune comptait trois puits (dont deux situés sur le domaine public et un dans la cour du château), ainsi que plusieurs mares. Si les puits ont aujourd'hui disparu, la commune a su conserver une des mares du village. Autrefois utilisée comme abreuvoir pour les animaux ou comme réserve d'eau, la mare assure aujourd'hui l'ornementation du village, dans le respect de son authenticité. Par ailleurs, des citernes (réservoirs d'eau) étaient présentes dans chaque cour de ferme.

La place enherbée autour de la mairie. Les tilleuls sont encore présents à l'ouest de la place. Historiquement, des alignements d'acacias encadraient cet espace : il s'agissait probablement d'une ancienne allée qui traditionnellement formait une aire de jeux (ballon au poing). Deux autres petites places enherbées sont visibles, telle que la placette matérialisée par un calvaire en fer forgé le long de la rue d'Ailly, ou encore en sortie ouest du village, au croisement de la rue d'Hemimont et de la Grande rue, l'espace enherbé planté de merisiers, à la place d'une ancienne mare.



L'ensemble de l'espace public de la commune est marqué par la présence de cheminements piétons enherbés qui présentent un intérêt d'un point de vue paysager et contribuent à l'identité rurale du village.



Le Courtil

LA CHARTE COMMUNALE

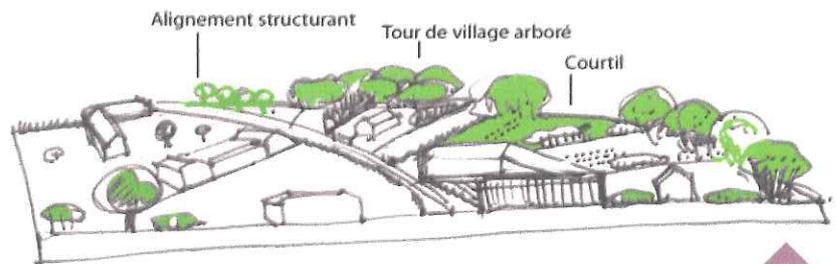
« Grind'église, bieu catieu,
s'tête dins chés champs, ses pieds dins l'ieu »

Le tour de village est un écrin de verdure, qui, vu de l'extérieur se fond dans une frange arborée.

Le courtil est inséré dans cette organisation de l'espace.



Histoire et patrimoine



Bloc diagramme, le courtil : une structure organisée par le végétal et les principes de la charte communale.

Une identité communale qui se décline à la fois dans l'histoire et dans le territoire, la Charte communale est à l'origine un TEXTE, qui se traduit par un règlement, qui lui-même se traduit par un certain type d'espace : le chemin de tour de ville ou « rue d'Autour », qui n'est plus une rue mais un espace inconstructible et inaliénable dans son principe. La qualité d'Ergnies est d'avoir gardé en très grande partie cet héritage médiéval. La Charte communale d'Ergnies est octroyée le 6 décembre 1212 par Guillaume, comte de Ponthieu et de Montreuil. Le document sur parchemin est encore visible aux archives départementales de la Somme. Cette charte fait partie des chartes « de coutume » ou « Chartes de franchise » en Picardie, ce sont des Privilèges d'autogestion remarquables entre le 11^{ème} et le 13^{ème} siècle. « En Picardie le mouvement a commencé très lentement à partir de 1075-1090, sous la forme de petits groupements de paysans demandant par la voix du maire ou du procureur quelques garanties, à partir de 1140 on a commencé à rédiger des textes ». (D'après R.Fossier, *Chartes et coutumes en Picardie XI^{ème} - XIII^{ème} siècles*, 1995).



La limite village / agriculture est clairement matérialisée par un vide inconstructible. La qualité paysagère est



Une organisation concentrique encore pérenne.

Le gabarit du tour de village est resté un espace inconstructible d'une dizaine de mètres de large, bordé de haies basses taillées et d'arbres de haut jet. Au-delà de cette limite l'on constate qu'il n'y a eu que cinq extensions d'urbanisation, ce qui est particulièrement remarquable et à maintenir.

Structure et composition du paysage

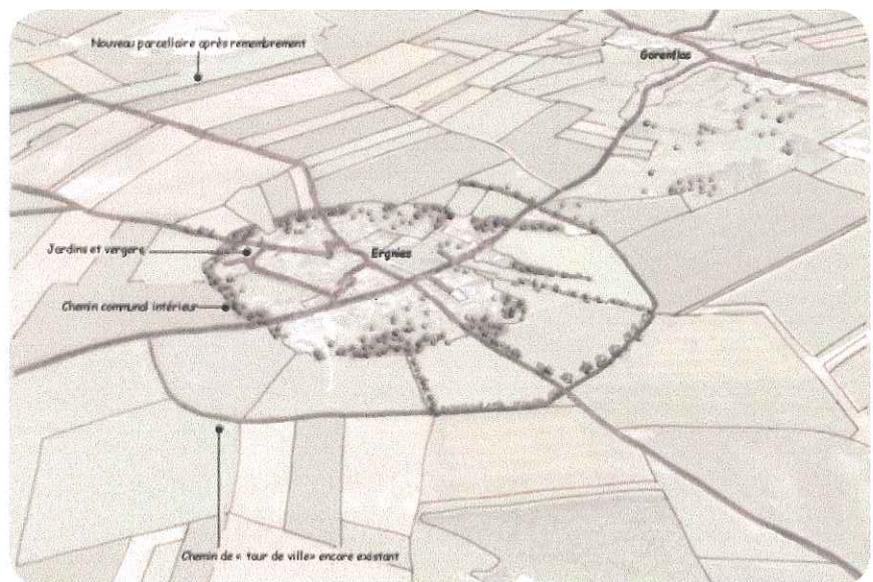
Ergnies est un village picard à la structure médiévale encore très présente : au centre un « pourpris » ou enceinte de forme ovale ; maisons groupées en ordre irrégulier autour d'une mare centrale, derrière les cours et dépendances se développent les jardins, puis les vergers, puis les arbres de haute tige qui forment le COURTIL (voir bloc diagramme). Chaque espace a sa fonction : le potager, le verger puis les arbres qui préservent naturellement du vent et du froid et fournissent du bois de chauffe. La charte communale de 1210 est donc traduite en actions sur le terrain, avec un bornage du chemin circulaire par des croix ou calvaires, délimitation de la « banlieue », c'est-à-dire là où les franchises prennent effet. A Ergnies, le bornage donne lieu à deux chemins concentriques de tour de village, l'un de 530 mètres de diamètre environ, l'autre de 800 mètres environ. Si le premier est encore très complet et visible, le second a été altéré sur plus de 35 % par une modification du parcellaire dû au remembrement. « Le comte, après avoir obtenu l'accord favorable de sa parenté a octroyé une « commune » dans laquelle le premier principe est l'entraide entre les habitants, ils sont « jurés » ensemble, se doivent secours, aide et conseil, ces droits s'étendent sur une surface ou « banlieue » soigneusement délimitée à la fin de l'acte »

(D'après R.Fossier, Chartes et coutumes en Picardie XIème - XIIIème siècles, 1995).

Vue aérienne oblique retouchée : la présence de la charte marque durablement le territoire.



Carte d'Etat-major 19^{ème} siècle (source IGN). La permanence de la structure est clairement visible.



Actions et perspectives

Le respect de cette chartre communale a permis au village de conserver une structure très particulière et de ne pas s'étendre au-delà de la limite initiale. Lorsque la structure a été altérée, c'est par le remembrement, des champs ayant inclus dans leur exploitation le chemin de « tour de ville ». Il est donc très important de préserver le premier tour de village, et de chercher à reconstituer le second. Au niveau du grand paysage, la silhouette d'Ergnies est très adoucie et le filtre végétal permet l'intégration sans heurts des nouvelles constructions à l'intérieur du périmètre des anciennes limites d'assolement.

D'un point de vue symbolique, la réalité de cette structure rappelle l'existence d'un accord, d'une volonté et d'une indépendance fondée sur le respect et la solidarité entre membres de la communauté. C'est un message fort à faire valoir, qui fonde l'identité de la Picardie Maritime.

Sources

> Atlas des paysages de la Somme, DIREN Picardie, 2007

> R.Agache « L'Atlas d'archéologie aérienne de Picardie », Société des Antiquaires de Picardie, 1975

> Blason : « De gueules au cavalier armé, casqué et cuirassé d'argent, éperonné d'or, brandissant de sa main dextre une épée d'argent garnie d'or posée en face, tenant sur son bras senestre un écu d'or à trois bandes d'azur, chevauchant un cheval cabré d'argent, bridé, sellé, harnaché de sinople et morsé [au mors] d'or ».

Informations pratiques :

Télécharger le document sur le site de l'association de préfiguration du PNR : www.pnr-pm.com

Renseignements : projet.pnr.pm@orange.fr / 03 22 24 40

74

Partenaires financiers



Etude réalisée par SA Paysage



*P*atrimoine agricole - architecture traditionnelle

Le bâti agricole constitue l'habitat le plus représentatif de l'identité architecturale de la commune. Deux structures de fermes se distinguent : la ferme d'élevage et la ferme céréalière. Les fermes d'élevage se structurent autour d'une vaste cour ouverte, ou par une implantation perpendiculaire à la rue sur une parcelle plus étroite (Grande rue). Les fermes céréalières présentent un front bâti, parallèle à la rue, rythmé par l'ouverture des portes charretières.

Les caractéristiques architecturales de ce bâti sont encore visibles sur certaines fermes, ainsi que sur quelques granges en torchis, et méritent ainsi d'être préservées comme témoins de l'identité locale. Aujourd'hui, la majorité de ces anciennes fermes et granges n'ont plus un usage agricole.



rue Goren-



rue Lon-



Grande

*P*atrimoine remarquable

Plusieurs édifices présentent des caractéristiques et des typologies architecturales remarquables à l'échelle de la commune. La vaste demeure de plan rectangulaire dit 'le château', comprend un rez-de-chaussée et deux étages. Le toit à longs-pans est couvert d'ardoises et percé de lucarnes. Le bâtiment est édifié avec un appareil mixte de briques et de pierres. Deux autres maisons de maître présentent des caractéristiques architecturales notables. Ces édifices sont implantés en fond de cour avec un ou plusieurs bâtiments d'exploitation. Le contexte de ces ensembles sur cour n'est pas toujours respecté (fermeture des cours par des murs en parpaings, démolition des dépendances, ouvertures des entrées sur rues, etc.....).



rue Goren-



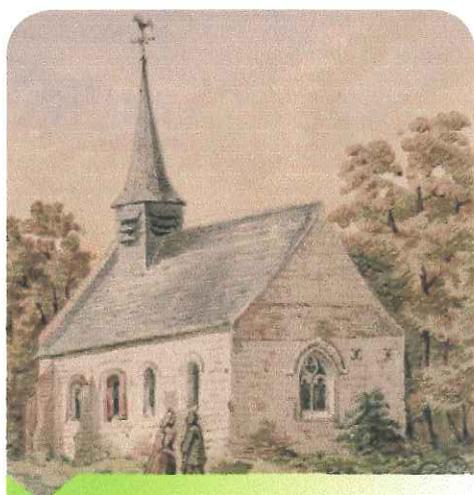
Allée du



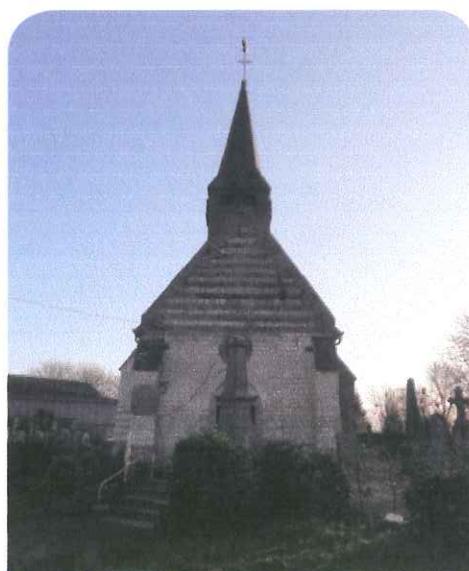
rue du

Patrimoine religieux

Le bâti religieux, illustré par l'église Saint-Vulfran, entouré de son cimetière, constitue un élément de repère dans le village. Bien que le chœur ait été détruit pendant la Seconde guerre mondiale à cause de bombes perdues destinées à l'origine à détruire les rampes de lancement V1 situées sur le territoire de Gorenflos, elle conserve aujourd'hui sa typologie d'origine, caractéristique de la région : murs en moellons de craie associés à la brique, toit et flèche polygonale couverts d'ardoises. L'installation du monument aux morts sur le parvis de l'église constitue un élément original.



"Eglise d'Ergnies. Nature 18 octobre 1858". Aquarelle. Collection Oswald et Henri Macqueron. © Bibliothèque municipale d'Abbeville



Eglise rue d'Ailly

Patrimoine vernaculaire

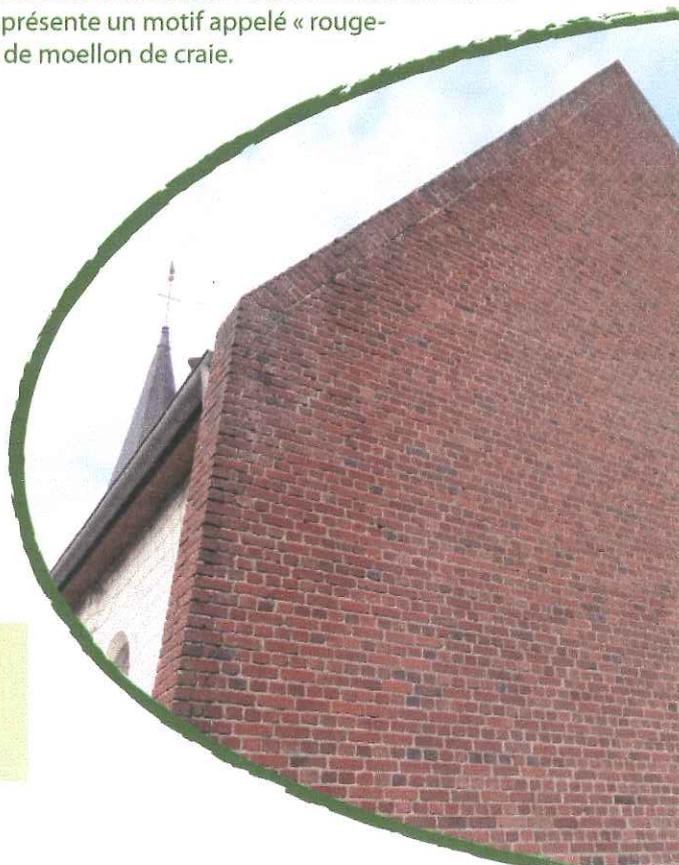
Hormis le bâti lui-même, aujourd'hui peu d'éléments témoignent des modes vies passés sur la commune. Si quatre moulins à vent étaient autrefois implantés sur le territoire, dorénavant seul le nom des parcelles agricoles témoigne encore de leur présence passée (« Moulin de Gorenflos », « Au moulin Vast »). Par ailleurs, la plupart des habitations disposaient d'une « citerne », un réservoir d'eau creusé dans le sol pour les usages domestiques. La commune ne compte plus d'exemple de ce patrimoine.



Le torchis est associé au bâti rural ancien. Ce torchis brut est allié à la brique qui est utilisée comme soubassement. Parfois la brique est utilisée comme matériau de construction principal. Il s'agit le plus souvent de demeures importantes ou de maisons datant de la reconstruction. Le bois, peu présent sur la commune, était toutefois utilisé comme ossature pour le torchis. On note également son utilisation en pan de bois. La craie locale est elle utilisée essentiellement pour les bâtiments remarquables. A titre d'exemple, le château présente un motif appelé « rouge-barre » qui consiste à alterner trois rangs de briques avec un lit de moellon de craie.



Les toitures colorent également le cadre de vie : elles se présentent sous forme de pannes flamandes, de couleurs rouges orangées pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les maisons de maître et certaines fermes construites



Lecture du paysage bâti de la commune

La commune a subi beaucoup de destructions, notamment lors des bombardements de 1944. Le bâti traditionnel est aujourd'hui peu présent. Le paysage urbain témoigne de la diversité des époques de constructions depuis le bâti traditionnel jusqu'aux constructions modernes en passant par la reconstruction d'après-guerre.



rue de Bru-

Grande

rue d'Hemi-



rue d'Hemi-



rue de Goren-

- Préservation et restauration de la silhouette boisée du village
(maintien et plantation de haies d'essence locale)
- Préservation et valorisation de la structure concentrique du bourg et de son courtil
- Préservation du réseau de haies sur le plateau
(protection contre l'érosion des terres, déplacement de la faune et de la flore,...)
- Maintien des surfaces boisées qui ont une fonction de repère dans le paysage et un rôle environnemental
- Valorisation du patrimoine bâti d'intérêt local
- Préservation de l'identité rurale du village
(peu d'intervention sur l'espace public, maintien des accotements enherbés, etc.)
- Intégration des nouvelles constructions (habitat, hangar agricole...) au sein des constructions traditionnelles
- Préservation des points de vue et des perspectives paysagères



Plusieurs outils, qu'ils soient réglementaires ou qui relèvent d'initiatives locales, peuvent être utilisés pour préserver et valoriser les paysages et le patrimoine de la commune.

OUTILS REGLEMENTAIRES, comme les documents d'urbanisme

- identification des haies et bosquets comme « éléments [...] identifiés présentant un intérêt patrimonial et paysager » selon l'article R.421-263 du Code de l'urbanisme (Espace Boisé Classé).
- définition des zonages dans les documents d'urbanisme (zone agricole, zone naturelle).

OUTILS DE SENSIBILISATION

- élaboration d'un Schéma bocager et paysager (inventaire détaillé du bocage et des chemins, identification des opérations de plantation et campagne de plantation d'essences locales).
- réalisation de certains aménagements paysagers (plantation de haies d'essence locale), et maintien d'une intervention discrète sur l'espace public (accotements enherbés, peu de marquage au sol et de mobilier urbain) afin de garantir l'identité rurale de la commune.

sources
crédit photos : préfiguration du PNR-PM / Bibliothèque municipale d'Abbeville
droits de reproduction et de diffusion

plus d'infos en :
téléchargeant le document www.pnr-pm.com
renseignements : projet.pnr.pm@orange.fr / 03 22 24 40 74